

FORMATION

DES



2^e semestre

2019

MAISON DES ASSOCIATIONS RENNES

PROGRAMME DES FORMATIONS

Comptabilité et gestion d'une association

- La comptabilité de trésorerie **Page 4**
- La gestion prévisionnelle **Page 5**
- La fiscalité **Page 6**

Projet associatif

- Mettre l'approche créative au cœur de vos projets associatifs **Page 7**
- Utiliser des outils de prise de décision collective différents **Page 8**
- Comment confirmer l'engagement bénévole au sein de mon association **Page 9**

TEMPS D' INFORMATION

- Calendrier **Page 10**

PROGRAMME DES ATELIERS COLLECTIFS

- Calendrier **Page 11**

Contact inscriptions et renseignements :

BUG / Maison des Associations, 6 cours des Alliés, 35000 RENNES
Mireille Mahé / 02 99 85 83 14 / formation.asso@asso-bug.org

La comptabilité de trésorerie

La tenue de la comptabilité permet à l'association de connaître à tout moment sa situation et de prendre des décisions. Elle informe sur l'utilisation des fonds et leurs origines. C'est le socle de la mise en place de la gestion prévisionnelle.

OBJECTIFS

Découvrir les mécanismes d'une comptabilité simple

Être initié à la tenue d'une comptabilité au quotidien

CONTENU

Introduction et réglementation.

À quoi sert la comptabilité dans mon association ?

(Gérer, décider, informer,...)

Comment est-elle mise en place ?
(Classement et l'enregistrement)

Quels sont les outils utilisés ?

(Plan comptable, le bilan, compte de résultat)

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et application à partir d'un cas pratique

PUBLIC

Tout membre d'une association

DATE(S) ET HORAIRES

Jeudis 26 septembre

et 3 octobre 2019

18h30/21h30

2 séances indissociables

INTERVENANT(E)

Christine Bodard

BGE Ille et Vilaine

LIEU

Maison des Associations Rennes

La gestion prévisionnelle

La gestion prévisionnelle est un outil d'aide à la prise de décision, permettant la mise en place de stratégies. Elle analyse le passé, identifie les incidences des actions futures. Elle permet le débat autour d'un projet, d'une stratégie.

OBJECTIFS

Découvrir les outils et mécanismes de la gestion prévisionnelle

Se familiariser avec le vocabulaire

S'initier à la mise en place d'outils de gestion prévisionnelle

CONTENU

A quoi sert la gestion prévisionnelle ?

Quand et pourquoi la mettre en place ?

Quels sont les outils utilisés ?

Le plan de financement d'un projet, le compte de résultat prévisionnel, le plan de trésorerie, le contrôle des écarts

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et mise en application à partir d'un cas pratique

PUBLIC

Tout membre d'une association

DATE(S) ET HORAIRES

Jeudi 10 octobre 2019

18h30/21h30

1 séance

INTERVENANT(E)

Christine Bodard

BGE Ille et Vilaine

LIEU

Maison des Associations Rennes

La fiscalité des associations

Dans quels cas mon association peut-elle être soumise aux impôts ?
Lesquels ? Quelles formalités cela entraîne-t-il ? Quels risques ?

OBJECTIFS

Faire le point sur les impôts qui peuvent s'appliquer aux associations et dans quelles circonstances.

Dans un contexte de plus en plus formaliste, présenter les règles de base à respecter pour sécuriser et anticiper la question fiscale au sein de l'association.

CONTENU

Panorama des impôts susceptibles de concerner les associations : TVA, impôt sur les sociétés, CFE, taxe sur les salaires...

Un formalisme à respecter même sans être fiscalisé :

- . Déclaration des honoraires, commissions et droits d'auteurs
- . Déclaration d'impôt sur les sociétés pour les organismes sans but lucratif
- . Retenue à la source pour les employeurs
- . Les reçus au titre des dons
- . Le rescrit fiscal

Les exonérations spécifiques aux associations

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Apport théorique, Exemples, Questions réponses, Remise d'un support synthétique

PUBLIC

Tout membre associatif de petites associations

DATE(S) ET HORAIRES

Jeudi 14 novembre 2019
18h30/21h30
1 séance

INTERVENANT(E)

Laurent Chevrel
Expert-Comptable
Cabinet En Phase EC

LIEU

Maison des Associations Rennes

Mettre l'approche créative au cœur de vos projets associatifs

Animer les groupes de façon créative et imaginative permet à votre association de repenser collectivement son projet et ses actions. Découvrir des méthodes et techniques qui vous permettront de recréer un esprit constructif et de résoudre collectivement des problèmes. Et ouvrir de nouvelles possibilités.

OBJECTIFS

Connaître les fondamentaux de mécaniques de génération d'idées
Découvrir des techniques pour faciliter les temps collectifs
Découvrir des techniques et outils de créativité
Maîtriser les postures d'animation et de facilitation de groupes
Apprendre à résoudre les problèmes

CONTENU

A la découverte d'outils de créativité de groupe
Analyse de méthodes d'idéation et de divergence de groupe
Présentation et pratique d'outils et de techniques
Converger vers des idées nouvelles et innovantes
Postures et conseils d'animation
Approche de la méthode de résolution de problème
Relier la matière générée au

projet de l'association

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pragmatique et concrète.
La théorie est alimentée par des exercices pratiques et d'analyse de sa propre pratique.

PUBLIC

Tout membre associatif

DATE(S) ET HORAIRES

Mardi 5 et jeudi 7 novembre 2019
18h30/21h30
2 séances indissociables

INTERVENANT(E)

Raphaël Mady - BUG

LIEU

Maison des Associations Rennes

Utiliser des outils de prise de décision collective différents

La prise de décision collective est l'un des fondements de la vie associative : conseil d'administration, collèges, bureau, assemblée générale, commission de pilotage...

OBJECTIFS

Comprendre la raison d'être de la décision collective au sein d'une association : sens, valeur, portée.

Découvrir des outils de prise de décision collective : avantages et limites.

Renforcer la maîtrise de la conduite de réunion.

CONTENU

Fondements de l'histoire des associations. Débat rivière : l'association est-elle nécessairement démocratique ?

Sensibilisation à différents outils : gestion par consentement (sociocratie), les réunions en holocratie, les organisations « opales », le vote multicritères, le débat mouvant.

Décryptage: le rôle d'animation, les gestes utilisés lors d'une réunion.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Présentation d'outils d'animation

Questions/réponses. Cas concrets

PUBLIC

Tout membre associatif

DATE(S) ET HORAIRES

Jeudi 21 novembre 2019

18h30/21h30

1 séance

INTERVENANT(E)

Cabinet Finacoop

LIEU

Maison des Associations Rennes

Comment confirmer l'engagement bénévole au sein de mon association

Les associations ont des difficultés à renouveler leurs bénévoles : comment s'adapter pour en recruter, et, ainsi, assurer la pérennité du projet ?

OBJECTIFS

Identifier la raison d'être des bénévoles au sein d'une structure associative.

Analyser les freins à l'engagement associatif.

Identifier les besoins et les moyens en recrutement de bénévoles.

Se doter d'outils d'accueil et de coordination des bénévoles.

CONTENU

Évolution du bénévolat et les différents types d'engagement bénévoles

Identification des freins à l'engagement associatif et des besoins et moyens en recrutement.

Apport d'outils d'accueil et de coordination des bénévoles.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques

Questions/réponses. Cas concrets

PUBLIC

Tout membre associatif

DATE(S) ET HORAIRES

Jeudis 5 et 12 décembre 2019

18h30/21h30

2 séances indissociables

INTERVENANT(E)

Cabinet Finacoop

LIEU

Maison des Associations Rennes

Dinoutoo

Temps d'information pour partager des connaissances sur des problématiques associatives

Le thème abordé peut être en lien avec un module de formation, un sujet d'actualité ou une réponse à des demandes d'associations.

Thèmes	Dates
La gestion de SES temps : passer du temps subi (l'urgent) au temps choisi (l'important)	1er octobre
Le repérage des risques psychosociaux : anticiper pour prévenir les risques personnels et collectifs	19 novembre
Salarié unique : venez échanger autour des problématiques que vous rencontrez au quotidien et évitez l'isolement	3 décembre

Ce temps se déroule de 12h30 à 13h45. Une inscription est conseillée, le nombre de places étant limité.

Contact :

BUG / Maison des Associations, 6 cours des Alliés, 35000 RENNES
Mireille Mahé / 02 99 85 83 14 / formation.asso@asso-bug.org

Les ateliers collectifs

Temps de mise en pratique d'outils ou d'échanges inter-associatifs sur une thématique, animés par l'association BUG

Ils s'appuient sur le partage d'expériences entre associations. Il s'agit d'une formation-action au cours de laquelle vous produirez vos propres supports.

Thèmes	Dates
Communiquer avec les réseaux sociaux	24 septembre
Evaluer son projet	8 octobre
Utiliser l'outil collaboratif framaboard	15 octobre
S'initier à Wordpress	17 octobre
Utiliser framaforms pour élaborer un questionnaire	7 novembre
Découvrir les fondements de la loi 1901 et les gouvernances possibles	12 novembre
Réaliser une lettre d'information avec mailchimp	26 novembre
Revoir ou rédiger ses statuts	28 novembre
S'initier au référencement web	10 décembre
Créer son objet avec le labfab	17 décembre

Ce temps se déroule de 14h00 à 16h30. Une inscription est nécessaire, le nombre de place étant limité à 10 participants.

Contact :

BUG / Maison des Associations, 6 cours des Alliés, 35000 RENNES
Mireille Mahé / 02 99 85 83 14 / formation.asso@asso-bug.org

Les tarifs

Les formations s'adressent à toutes les associations, rennaises ou hors Rennes.

 **ASSO PASS** L'Assopass est un dispositif de soutien aux initiatives et activités associatives rennaises. Il est valable du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 et son coût est de **10 €**.

Pour bénéficier de l'Asso Pass, contactez :

Huguette Londy

02 99 85 90 91

huguette.londy@asso-bug.org

Renseignements : mda-rennes.org/services/#assopass

Associations adhérentes à l'Asso'Pass

Formations

Votre association	Inscription uniquement à un module ⁽¹⁾	Forfait ⁽²⁾
Association de bénévoles	25 €	40 €
Association avec salariés	60 €	100 €

Ateliers

Accès aux ateliers gratuit

Associations non adhérentes à l'Asso'Pass

Formations

Votre association	Inscription uniquement à un module ⁽¹⁾	Forfait ⁽²⁾
Association de bénévoles	45 €	70 €
Association avec salariés	75 €	120 €

Ateliers

Accès aux ateliers : 15 € (forfait annuel)

⁽¹⁾ Module : formation d'une ou deux séances indissociables nécessitant votre participation à chaque session.

⁽²⁾ Forfait : participation possible à toutes les formations proposées du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Le prix se comprend par association et non par personne

Bulletin d'inscription du 2^e semestre

à retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de :

BUG - Maison des Associations, 6 cours des Alliés 35000 RENNES

Association :

Adresse de l'association :

Tél. : Courriel :

Notre association a déjà réglé le forfait annuel 2019

Notre association opte pour le forfait annuel formation

Notre association s'inscrit à un module de formation

Notre association souhaite bénéficier de l'Asso'Pass et joint un chèque de 10 € établi à l'ordre de BUG

Notre association est non adhérente à l'Assopass et s'inscrit à 1 ou plusieurs ateliers et joint un chèque de 15 €

Notre association s'inscrit en formation et joint un chèque de :

Inscription aux temps gratuits d'information à la Maison des Associations, de 12h30 à 13h45

Thèmes	Dates	Nom des participants	Adresse courriel
La gestion de SES temps : passer du temps subi (l'urgent) au temps choisi (l'important)	1er octobre		
Le repérage des risques psychosociaux : anticiper pour prévenir les risques personnels et collectifs	19 novembre		
Salarié unique : venez échanger autour des problématiques que vous rencontrez au quotidien et évitez l'isolement	3 décembre		

Inscription aux ateliers à la Maison des Associations, de 14h00 à 16h30

Thèmes	Dates	Nom des participants	Adresse courriel
Communiquer avec les réseaux sociaux	<input type="checkbox"/> 24 septembre		
Evaluer son projet	<input type="checkbox"/> 8 octobre		
Utiliser l'outil collaboratif framaboard	<input type="checkbox"/> 15 octobre		
S'initier à Wordpress	<input type="checkbox"/> 17 octobre		
Utiliser framaforms pour élaborer un questionnaire	<input type="checkbox"/> 7 novembre		
Découvrir les fondements de la loi 1901 et les gouvernances possible	<input type="checkbox"/> 12 novembre		
Réaliser une lettre d'information avec mailchimp	<input type="checkbox"/> 26 novembre		
Revoir ou rédiger ses statuts	<input type="checkbox"/> 28 novembre		
S'initier au référencement web	<input type="checkbox"/> 10 décembre		
Créer son objet avec le labfab	<input type="checkbox"/> 17 décembre		

Cocher la date choisie

Inscriptions aux formations à la Maison des Associations, de 18h30 à 21h30

Thèmes	Dates	Nom des participants	Adresse courriel
La comptabilité de trésorerie	26 septembre et 3 octobre		
La gestion prévisionnelle	10 octobre		
Mettre l'approche créative au cœur de vos projets associatifs	5 et 7 novembre		
La fiscalité	14 novembre		
Utiliser des outils de prise de décision collective différents	21 novembre		
Comment confirmer l'engagement bénévole au sein de mon association	5 et 12 décembre		

Contact :

BUG / Maison des Associations, 6 cours des Alliés, 35000 RENNES
Mireille Mahé / 02 99 85 83 14 / formation.asso@asso-bug.org



BUG / Espace Ressources et formations

Maison des associations
6 cours des Alliés
35000 Rennes

